

Fête de la Société des vigneronns célébrée à Vevey, le 17 août 1791 : (suite et fin)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 43

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seule. Ne vous creusez pas la tête inutilement et écoutez attentivement mes explications. Les voici :

Toute personne qui me chargera de prendre ou de renouveler un abonnement à un journal quotidien quelconque, recevra, pendant la durée de cet abonnement la GAZETTE DES ABONNÉS pour rien.

Sous cette rubrique de *journaux quotidiens*, je range les publications de prix équivalent, tels que : les revues des *Deux-Mondes*, *Contemporaine*, *Britannique*, etc.

Donc, si vous me chargez de vous abonner ou de vous réabonner pour 3 mois au *Constitutionnel* ou au *Siècle*, par exemple, vous aurez gratuitement, pendant 3 mois, la *Gazette des abonnés*; et elle vous sera servie pendant un an si votre abonnement, à l'un des journaux quotidiens, fait par mon intermédiaire, est d'un an.

Je tire mon bénéfice de la remise qui m'est accordée par les journaux, remise dont l'abonné jusqu'ici ne profitait d'aucune façon.

Je suppose que vous soyez abonné à la *Presse*, à la *Revue des Deux-Mondes* et à un petit journal, il vous suffira de m'écrire une seule lettre, pour que tous vos abonnements soient renouvelés.

Elle ne m'est pas venue hier, cette idée d'un journal gratuit; je l'ai expérimentée il y a plus de vingt ans. J'avais fondé sous ce titre: l'*Abonné*, une feuille qui, au bout de quelques mois, tirait à 40,000 exemplaires. Je rencontrai divers obstacles, qui aujourd'hui n'existent plus, et, entre autres, celui-ci: Comme j'étais alors parfaitement inconnu du public, plus d'un lecteur se disait: « Mais, si j'envoie mon argent à ce gaillard-là, qui m'assure qu'il ne va pas tout simplement le mettre dans sa poche? » Et, dans le doute, il s'abstenait. Tandis que, maintenant, je suis à peu près convaincu que personne n'hésitera à confier au directeur du *Figaro*, de l'*Autographe* et du *Grand journal* 15 ou 60 fr., prix d'un abonnement de trois mois ou d'un an.

Donc toute personne qui, à partir de ce jour, m'adressera, 14, rue Grange-Batelière, au bureau du *Figaro*, l'ordre, accompagné d'un mandat sur la poste ou d'un effet à vue sur Paris, de l'abonner ou le réabonner à un journal quotidien (n'importe lequel), recevra, pour la durée de cet abonnement, à titre de prime gratuite, ma nouvelle publication littéraire: *Gazette des abonnés*, dont le premier numéro paraîtra le 1^{er} octobre prochain. » H. DE VILLEMESANT.

Fête de la Société des vigneronns

célébrée à Vevey, le 17 août 1794.

(Suite et Fin.)

CHANSON DE LA PRÊTESSE.

Daigne entendre, Bacchus!
La voix de ta Prêtresse;
Tous les cœurs sont émus

De la plus douce ivresse :
Oui, tu ravis nos sens,
Aimable dieu des Vignes !
Nos vœux et nos encens
De toi seront-ils dignes ?

Des heureux vigneronns
Tu combles l'espérance ;
Dans leurs tonneaux profonds
Tu verses l'abondance ;
Sous leurs robustes mains
Mille pressoirs gémissent ;
De tes dons toujours pleins,
Leurs caveaux te bénissent.

Couplet du premier des Faunes.

L'excellent jus de la treille
Dans nos cerveaux fait merveille
Par sa vapeur sans pareille
Il ranime nos ardeurs :
Amis, préparons-nous à boire.
C'est dans ce grand jour de mémoire
Que Bacchus aura la gloire
De compter ses successenrs.

Chacun a son tempérament,
Boire fait notre amusement (bis).

COUPLÉ DU PORTEUR DE LA TREILLE.

Sous l'étendard des vigneronns,
C'est aujourd'hui que l'on se range ;
Bacchus nous prodigue ses dons,
Préparons-nous à la vendange
Et chantons tous à verre plein :
Vive à jamais le dieu du vin.

CHANSON A L'HONNEUR DE CÉRÈS.

Sur l'air : *Dancez, chantez, etc.*
Reine des blés que nous chantons,
Fais briller sur nous ta clémence ;
Fais croître et mûrir nos moissons,
Ecarte-nous de l'indigence :
Il n'est qu'un bien, il n'est qu'un mal,
C'est la famine, ou son rival.
Qu'on chante et qu'on prône sans fin
Cupidon, cet enfant des grâces ;
Sans tes bienfaits ce dieu malin
Serait réduit à la besace ;
Oui, sans Cérès et sans Bacchus
On ne citerait point Vénus.

RONDE POUR L'ABBAYE DES VIGNERONS.

Venez tous faire la fête
Pour le vigneron, pour le vigneron,
Car l'agriculture est belle ;
Pour le vigneron, tant belle vignette.
Et bon, bon, bon, vigne, vigne, vigne,
Et bon, bon, bon pour le vigneron.

Car l'agriculture est belle
Pour le vigneron (bis)
Tous les produits viennent d'elle
Pour le vigneron, etc.

Fin.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.